

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

(cerfa)

#### Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

| Date de réception :<br>10-11-17   | Dossier complet le : N° d'enregistrement : 2017-5452   |
|---|--|
| bâtiments d'engraissement, 1fabrique d'al   | 1. Intitulé du projet<br>culture biologique sur paille. La construction comprendra 1 bâtiment post sevrage ,2<br>liment à la ferme, 1 hangar de stockage paille /fumière. Les constructions<br>er. Cet élevage aura une capacité de 672 places de porcelets et 1974 places de porcs.   |
| 2. Identification du  | u (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du  (ou des) pétitionnaire(s)  |
| 2.1 Personne physique Nom   | Prénom   |
| 2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale Nom, prénom et qualité de la personne  | SARL LES PINS  M Marquet Guy   |
| habilitée à représenter la personne morale RCS / SIRET   4 5 1   2 6 5   5  |  |
| RC3 / SIREI 4 3 1 2 0 3 3   |  |
| Joigne  | ez à votre demande l'annexe obligatoire n°1  |
|   | au des seulls et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et<br>dimensionnement correspondant du projet   |
| N° de catégorie et sous catégorie  39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté  30. Ouvrages de production d'electricte energie colorie   | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) Travaux, constructions et opérations d'aménagement constitués ou en création qui couvre un terrain d'assiette d'une superficie supérieure ou égale à 5 ha et inférieure à 10 ha et dont la surface de plancher créée est inférieure à 40 000 m 2. La surface plancher dans ce projet est de 6931 m²  non concine car l'installation ne concine nu une installation au sof, mi une ombnites ou terres. |
|   | 4. Caractéristiques générales du projet  |
| 4.1 Nature du projet, y compris les éven<br>Les bâtiments auront les caractéristiques s<br>1/projet de hangar fabrique aliments à la f<br>largeur :30 m /hauteur faîtage :9.8 m /haut<br>2/ projet de hangar et fumière : surface em<br>hauteur faîtage :7.13 m /hauteur bas pente<br>3/bâtiment post sevrage : surface emprise<br>faîtage :4.5 m /hauteur bas pente : 3.60m) |  |
| hauteur faîtage:5.10 m /hauteur bas pente<br>5/bâtiment porc charcutier 2: surface emp<br>hauteur faîtage:5.10m /hauteur bas pente  | e: 3.60m). Ce bâtiment aura une couverture panneaux photovoltaïques. prise au sol: 2985m² /surface plancher: 2426 m² (longueur: 150.76 m /largeur: 20m / e: 3.60m). Ce bâtiment aura une couverture panneaux photovoltaïques. e L'instellation photovoltaïque sera de 1495 kWc ne aux sera de 8254 m² les surfaces par is sur le plan masse a joint.   |

|       | <b>4.2 Objectifs du projet</b> Élever des porcs selon le mode d'élevage agriculture biologique a savoir tous les animaux seront logés sur paille avec production de fumier. L'élevage disposera d'une fabrique d'aliments à la ferme permettant d'utiliser les céréales et protéagineux produits localement par les associés de la structure sur leurs terres pour l'alimentation des animaux. | September of the property of t |
|-------|--|--|
|       | ce site sera soumis à enregistrment au titre des ICPE  | SCHOOL SCHOOL STANSSON SON   |
|       |  |  |
|       |  | SECOND TO A CONTROL OF THE PROPERTY OF THE PRO |
|       | 4.3 Décrivez sommairement le projet  |  |
|       | 4.3.1 dans sa phase travaux le terrassement du terrain sera réalisé par des professionnels avec installation des VRD (les réseaux d'eaux pluviales seront  |  |
|       | connectés au 2 fossés existants au pourtour du site puis l'eau s'écoulera vers le ruisseau existant à l'est du site). Les réseaux  |  |
|       | électriques / eaux / eaux usées/ télécommunication seront positionnés. Les réseaux d'eaux usées ou souillées collecteront eaux<br>de lavage et jus de fumière et les achemineront vers la fosse de stockage, des chemins internes au site stabilisés seront créés  |  |
| 0.000 | pour assurer les sens de circulation et la sécurité sur le site. 4 places de stationnement seront crées pour les véhicules legers.   | Showker  |
|       | l'accès au site par la D10 est déja existant, le chemin permettant l'accès principal du site est également existant.   |  |
|       | le site sera chotrue.  |  |
|       |  |  |
|       | La phase travaux comprendra également:<br>la phase de maçonnerie ( dalles beton et murets maçonnés)  |  |
|       | la phase charpente / toiture / bardage et pose de panneaux photovoltaiques   | 1668,888m  |
|       | lot plomberie electricité / mise en sécurité du site   |  |
| 41.00 | Installation des équipements d'elevage (silos, barrieres, materiels d'abreuvement et d'alimentation) et de securité (extincteurs,  |  |
|       | réserve incendie)  |  |
|       |  |  |
|       |  |  |
|       |  |  |
|       |  |  |
|       |  |  |
|       | 4.3.2 dans sa phase d'exploitation   |  |
|       | conduite de l'elevage ,  |  |
|       | elever des porcs en agriculture biologique sur paille, les porcelets arriveront sur site toutes les 6 semaines après la phase de   |  |
|       | sevrage (l'activité de naissage ne sera pas réalisée sur site). Le fumier produit sera utilisé sur des terres elles memes en agriculture   |  |
|       | biologique. La production annuelle est d'environ 3 bandes par an par place soit environ 6000 porcs par an sous label agriculture   |  |
|       | biologique. Les porcs seront vendus à 110kg de poids vif.  |  |
|       |  | TENNAMON.  |
|       |  |  |
|       |  |  |
|       |  |  |

| La décision de l'autorité environneme<br>Cet établissement sera soumis à Enregis<br>Un justificatif de dépôt est joint en anne   | ative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou se<br>entale devra être jointe au(x) dossier(s) d'auto.<br>trement et classé sous la rubrique 2102-2E de la<br>xe du permis de construire<br>Le Manae de depot<br>A du domine TCPE | risation(s).<br>nomenclature des Installations Classées.   |
|--|--|--|
| Grand  | tockage des jus issus de la fumière.   | Pries unités de mesure utilisées  Valeur(s)  8854 m² de surface d'emprise au sol pour 6931 m² de surface plancher fosse de récupération : surface emprise au sol de 849 m² réserve à incendie : emprise au sol de 260 m²  Panneaux photovalaique |
| 4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation Le projet est situé sur la commune de CHARROUX (86250) au lieu dit La tombe du pelerin . Le plan local d'urbanisme de la commune de Charroux a été approuvé en 2008. La construction projetée est située sur une zone A soit une zone agricole au titre du plan local d'urbanisme. La parcelle cadastrale retenue est la section D parcelle 42. Le lieu d'implantation est à ce jour une parcelle culturale exploitée en culture. Les dispositions liées au PLU seront respectées dans le cadre de la construction projetée. | Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a),10°,11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :  Point de départ :  Long G                                   | 2'"_ Lato'"_ 2'"_ Lato'"_  |
| 4.7 S'aalt-il d'une modification/extensi   | projet et  | ? Oul Non X  |

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :  | Oul | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-----|-----|-------------------|
| Dans une zone naturelle<br>d'intérêt écologique,<br>faunistique et floristique de<br>type I ou II (ZNIEFF) ?   |     | X   |                   |
| En zone de montagne ?  |     | X   |                   |
| Dans une zone couverte<br>par un arrêté de<br>protection de biotope ?  |     | X   |                   |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?  |     | X   |                   |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? |     | X   |                   |
| Sur un territoire couvert par<br>un plan de prévention du<br>bruit, arrêté ou le cas<br>échéant, en cours<br>d'élaboration ?                                     |     | X   |                   |
| Dans un bien inscrit au<br>patrimoine mondial ou sa<br>zone tampon, un<br>monument historique ou<br>ses abords ou un site<br>patrimonial remarquable ?           |     | X   |                   |
| Dans une zone<br>humide ayant fait l'objet<br>d'une délimitation ?   |     | X   |                   |

| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? |     | X   | commune dotée d'un DICRIM 08/07/2015 et d'un plan communal de sauvegarde<br>18/08/2015  |
|---|-----|-----|---|
| Dans un site ou sur des sols<br>pollués ?   |     |     | Sur la commune, aucun site et sol pollué (ou potentiellement pollué) appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif n'a été référencé (1).  Il n'y a pas de carrière recensée (2) sur la commune de Charroux. |
| Dans une zone de<br>répartition des eaux ?  | X   |     |   |
| Dans un périmètre de<br>protection rapprochée<br>d'un captage d'eau<br>destiné à la<br>consommation humaine<br>ou d'eau minérale<br>naturelle ?   |     | X   |   |
| Dans un site inscrit ?  |     | X   |   |
| Le projet se situe-t-il, dans<br>ou à proximité :   | Oul | Non | Lequel et à quelle distance ?   |
| D'un site Natura 2000 ?   |     | X   | le inte le plus prode est à 2,6 km<br>Région de Prevoux Etang de Combourg.  |
| D'un site classé ?  |     | X   |   |

# 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

| Veuillez comp  | oléter le tableau suiva  |     |     | De quelle nature ? De quelle importance ?   |
|----------------|--|-----|-----|---|
| Inciden        | ces potentielles   | Oui | Non | Appréciez sommairement l'impact potentiel   |
|                | Engendre-t-il des<br>prélèvements<br>d'eau ?<br>Si oui, dans quel<br>milieu ?  | X   |     | le site sera alimenté en eau par un forage , pour l'alimentation des animaux et<br>le lavage des bâtiments soit environ 5500 m3/an  |
| Ressources     | Impliquera-t-il des<br>drainages / ou des<br>modifications<br>prévisibles des<br>masses d'eau<br>souterraines ?  |     | X   | Non   |
| Ressources     | Est-il excédentaire<br>en matériaux ?  |     | ×   |   |
|                | Est-il déficitaire en<br>matériaux ?<br>Si oui, utilise-t-il les<br>ressources naturelles<br>du sol ou du sous-<br>sol ?   |     | M   |   |
|                | Est-il susceptible<br>d'entraîner des<br>perturbations, des<br>dégradations, des<br>destructions de la<br>biodiversité<br>existante : faune,<br>flore, habitats,<br>continuités<br>écologiques ?                     |     | X   | La parcelle est aujourd'hui exploitée en cultures, il n'is aura pas de destruction de milieu noticuel pereme (type prairie pluviannuelle).  Il n'y aura pas de distruction de haies, le lieu dit de la Tombe du Pelerin ne se situe pas en trane verte ou blue ou dans un com dor écologique. I Atlas SACE Poitou Chavent |
| Milleu naturel | Si le projet est situé<br>dans ou à proximité<br>d'un site Natura<br>2000, est-il<br>susceptible d'avoir<br>un impact sur un<br>habitat / une<br>espèce inscrit(e) au<br>Formulaire Standard<br>de Données du site ? |     | ×   |   |

|           | Est-Il susceptible<br>d'avoir des<br>incidences sur les<br>autres zones à<br>sensibilité particulière<br>énumérées au 5.2 du<br>présent formulaire ? |             | × |   |
|-----------|--|-------------|---|---|
|           | Engendre-t-il la<br>consommation<br>d'espaces naturels,<br>agricoles, forestiers,<br>maritimes ?   | $\boxtimes$ |   | la construction sera réalisée sur une parcelle agricole exploitée en cultures   |
|           | Est-il concerné par<br>des risques<br>technologiques ?   | X           | • | la commune est classée en risque transports matières dangereuses et rupture<br>de barrage<br>D'après la base des installations classées, aucun établissement classé n'est<br>répertorié sur la commune de Charroux (2).<br>Dans le Registre Français des Émissions Polluantes, aucun établissement<br>industriel et/ou d'élevage n'est répertorié pour ses émissions polluantes dans<br>l'eau, le sol et les déchets (3).   |
| Risques   | Est-il concerné par<br>des risques naturels ?  | $\boxtimes$ |   | D'après le Dossier Départemental sur les Risques Majeurs (5) de la Vienne, ont été recensés sur la commune de Charroux les risques naturels suivants : Inondations (pas pour le site tombe du pèlerin ) Mouvements de terrain liés au retrait/gonflement des argiles (alea moyen) Mouvements terrain l'effondrement de cavités souterraines (pas pour le site) Autres mouvements de terrain (pas pour le site tombe du pèlerin ) Siscmicité de niveau faible Tempêtes |
|           | Engendre-t-il des<br>risques sanitaires ?<br>Est-il concerné par<br>des risques<br>sanitaires ?  |             | X |   |
|           | Engendre-t-il des<br>déplacements/des<br>trafics   | X           |   | les véhicules intervenant sur le site pour livraison céréales et aliments,<br>livraison des animaux, enlèvements des animaux et gestion du site<br>quotidienne  |
| Nuisances | Est-il source de<br>bruit ?<br>Est-il concerné par<br>des nuisances<br>sonores ?   | $\boxtimes$ |   | les bruits seront liés aux véhicules intervenant sur le site , ce qui ne<br>représentera pas de trafic important.<br>la maison d'habitation la plus proche sera situé à plus de 500 mètres du site  |

|           | Engendre-t-il la<br>production de<br>déchets non<br>dangereux, inertes,<br>dangereux ? | X           |             | production de dechets non dangereux collectés et gérés en décheterrie   |
|-----------|--|-------------|-------------|---|
| Emissions | Engendre-t-il des<br>effluents ?   | $\boxtimes$ |             | oui du fumier de porc et des jus issus de la fumière qui seront épandus sur les terres du plan d'épandage du site   |
|           | Engendre-t-il des<br>rejets liquides ?<br>Si oui, dans quel<br>milieu ?                |             | X           |   |
|           | Engendre-t-il des<br>rejets dans l'air ?   | X           |             | comme tous les élevages des rejets dans l'air de NH3 et poussières pourront<br>etre générés par l'activité du site. cependant la faible densité en agriculture<br>biologique et une bonne gestion des batiments limite de manière<br>importante les rejets. |
|           | Est-il concerné par<br>des émissions<br>lumineuses ?                                   |             | $\boxtimes$ |   |
|           | Engendre-t-il des<br>émissions lumineuses  |             | X           |   |
|           | Est-il concerné par<br>des vibrations ?  |             | X           |   |
|           | Engendre-t-il des<br>vibrations ?  |             | X           |   |
|           | Est-il concerné par<br>des nuisances<br>olfactives ?                                   |             | $\boxtimes$ |   |
|           | Engendre-t-il des<br>odeurs ?  | X           |             | les odeurs seront présentes de facon plus important lors du retrait des<br>fumiers des batiments. L'elevage sur paille limite de manière très sensible les<br>problèmes d'odeurs . Le tiers le plus proche sera à plus de 500 mètres                        |

|  | Est-il susceptible de<br>porter atteinte au<br>patrimoine<br>architectural,<br>culturel,<br>archéologique et<br>paysager ?   |   | Ø   |   |
|--|--|---|---|---|
| / Population   | Engendre-t-il des<br>modifications sur les<br>activités humaines<br>(agriculture,<br>sylviculture,<br>urbanisme,<br>aménagements),<br>notamment l'usage<br>du sol? | ×   |   | maintien et développement activité agricole en milieu rural , développement<br>d'une activité économique sous signe de qualité agriculture biologique   |
| approuvés  | ?  |   |   | sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou  |
| Oul  | <b>Non</b> ⊠ Si o∪i, décriv  | ez lesc   | quelles   |   |
| 5428   | ultation du site de la Pr<br>proche du site sont :   | éfectur   | e de la   | Vienne, les autres demandes recensées au titre des installations classées dans  |
| - Une demando<br>Enregistremen<br>- Un arrêté d'au<br>- Un arrêté d'au<br>Il n'y a pas d'au<br>SARL LES PINS | e de mise à jour d'un él<br>t avec arrêté d'enregist<br>utorisation pour un par<br>utorisation pour une ac<br>utres projets recensés s<br>avec d'autres projets e  | evage  <br>remen<br>c éolier<br>tivité d<br>ur la co<br>st donc | porcin<br>t en da<br>n sur la<br>le carri<br>mmur<br>: nul. | i commune de la Chapelle Bâton en octobre 2013.<br>ères sur les communes de Payroux et Mauprevoir en date de septembre 2016.<br>ne de Charroux ou de ses environs à ce jour. L'effet cumulé du projet de la |
|  | nces du projet identifi<br>Non X Si oui, décri   |   |   | nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?   |
|  |  |   |   |   |
|  |  |   |   |   |

| négatifs notables du projet sur l'environnement ou la san<br>une annexe traitant de ces éléments) : | aractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets<br>té humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre |
|---|---|
|   |   |
|   |   |
|   |   |
|   |   |
|   |   |
|   |   |
|   |   |
|   |   |
|   |   |
|   | alvation (facultatif)   |

environnementale ou qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi.

le projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale étant donné sa localisation, l'absence d'habitations proches, en dehors de périmètres environnementaux ou paysagers. De plus ce projet fera l'objet d'une étude du milieu environnant dans le cadre de son instruction au titre des ICPE régime de l'enregistrement. Il respecte les contraintes environnementales liées aux installations classées et à l'urbanisme

### 8. Annexes

| 8 | .1 Annexes obligatoires  |             |
|---|--|-------------|
|   | Objet  |             |
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;   | X           |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;   | X           |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;  | $\boxtimes$ |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;   | $\boxtimes$ |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; | X           |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.  |             |

| 9. Engagement et signature   | l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X |            | Objet                |                |
|--|---|------------|----------------------|----------------|
|  | l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus   |            |                      |                |
|  | l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus   |            |                      |                |
|  | l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus   |            |                      |                |
|  | l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus   |            | 9. Engagement et sig | gnature        |
| e certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus | harroux le, 12/09/2017                                | certifie s |                      |                |
| Fait à charroux le, 12/09/2017                                     |   | Fait à     | charroux             | le, 12/09/2017 |